



# SYNDICAT NATIONAL DES AGENTS DES DOUANES CGT

Sections de Montpellier – Perpignan – Midi-Pyrénées & DNSCE

GT audio du 17 Novembre 2020

## Étaient présents à ce GT :

Pour les représentants du personnel : CGT (Isabelle Dolce-Danjard, Meritxell Stoecklin, Olivier Balzer), CFDT, USD-FO, UNSA et Solidaires.

Côté administration : MM. Mage en remplacement de M. Testanière, (DI) Pillon (DRT), Luck (DRM), Dionet (DRP), Biasi (RR) et Tubert (CP/BEAT) et MMes Lacoulonche (GRH) et Claire Etchevery (PLI)

La réunion a débuté à 14h00 et s'est clôturée à 16h20.

## Situation au mardi 17 Novembre

M. Mage a débuté par un point statistique au niveau des effectifs, à partir des données reçues par les services au 12 Novembre

Situation du présentiel sur la DI :

- AG-CO : 212 agents
- SU : 305 agents

Nombre d'ASA à ce jour :

- CO : 1 agent
- SU : 11 agents

Concernant le télétravail, toutes conventions confondues, nombre de télétravailleurs :

- 263 agents bénéficient d'au moins 1 jour
- 105 agents bénéficient d'au moins 2 jours
- 63 agents bénéficient d'au moins 3 jours
- 33 agents bénéficient d'au moins 4 jours
- 19 agents bénéficient d'au moins 5 jours

***SNAD-CGT : Nous aurions donc 60 % de bénéficiaires, pour autant au vu des demandes du gouvernement d'éviter au maximum une propagation du virus et de privilégier au maximum le télétravail à 5 jours nous sommes très loin du compte. Nous pouvons comprendre que certains agents soient réticents à ce mode de travail mais voir que les autorisations d'une journée sont majoritaires nous laissent à penser que nombreux chefs de service sont encore réticents à mettre tout cela en place. Pour le SNAD-CGT, la santé des agents prime et les leçons du premier confinement ont montré que nombreuses tâches pouvaient, avec du matériel adapté, se faire à distance. Nous constatons aussi qu'une organisation avec une alternance de temps télétravail et présentiel est possible pour éviter d'être trop nombreux dans les services***

A ce jour, 350 agents bénéficient d'une autorisation de télétravail dans le cadre de la crise sanitaire. Le télétravail est effectif immédiatement dès que le chef de service est d'accord, sans attendre le retour de la RH. Il se répartit comme suit :

Autorisations pour : 1 jour par semaine : 80 agents  
: 2 jours par semaine : 79 agents  
: 3 jours par semaine : 66 agents  
: 4 jours par semaine : 39 agents  
: 5 jours par semaine : 86 agents.

M.Mage annonce qu'il n'y a plus aucun malade parmi les agents ni en CO ni en Surv, il y a eu en cumul jusqu'à 9 agents malades en CO et 6 en Surv.

Le SNAD-CGT se réjouit de cette nouvelle.

**Les chefs de services doivent faire un rappel aux agents réfractaires au port du masque, il faut convaincre mais si cela ne suffit pas, il s'agira d'une faute professionnelle pour désobéissance et cela pourra conduire à des conseils de discipline. Il en va de la responsabilité de chaque agent.**

#### En réponse aux demandes du GT de la semaine dernière :

- Le HK : la demande d'achat de spray de désinfection formulée le 12 novembre sera effective dans la semaine
- Les sprays « one-shot » pour la désinfection des cellules : la livraison est prévue également en fin de semaine.

#### Sur le télétravail

**SNAD-CGT : Nous nous étonnons qu'au centre CI-VITI de Villeneuve-lès-Béziers ,par exemple, sur 18 agents entre 10 et 12 agents par jour sont en présentiel**

Réponse : il faut encore rassurer certains chefs de service quant au télétravail, il leur faut prendre connaissance des outils existants et qu'ils se les approprient, par ailleurs un module douanier sur le management est en préparation par l'IMD .

**SNAD-CGT: il est à noter qu'un travail important reste à faire pour accompagner les agents dans le télétravail. En effet lors du premier confinement, il s'est avéré difficile pour nombre d'entre eux : organisation du service en distanciel, accompagnement, matériel,...**

**Réponse: les enseignements du premier confinement ont été retenus notamment grâce au retour d'expertise élaboré par la psychologue et le BEAT. Cela nous permettra d'avancer même si tout n'est pas encore parfait. Il faut mettre en place des modalités de communication entre agents mais aussi avec l'encadrement afin d'optimiser le télétravail.**

Depuis la circulaire du 10 novembre, on voit le retour, pour les personnels vulnérables, des 11 critères c'est-à-dire au même stade qu'en mars dernier.

**SNAD-CGT : Concernant le retour d'expérience de la première vague on peut constater que concernant les personnels vulnérables la même gestion de manque d'anticipation a encore généré du stress.**

Réponse: les agents vulnérables sont connus des acteurs de la prévention et des médecins de prévention. Concernant le télétravail certains toutefois veulent l'éviter au motif d'isolement.

## La surveillance

**SNAD-CGT: Concernant la surveillance qu'en est-il du protocole du 13 novembre 2020 qui préconise 2 voir 3 agents par véhicules alors que le parc de véhicules n'est pas suffisant pour répondre à cette problématique.**

Réponse: en effet il est préconisé trois agents par véhicules et quatre au maximum avec une ventilation de cette dernière. Il est également recommandé un contact limité entre équipes montantes et descendantes, le respect des gestes barrière dans les locaux et dans les véhicules, la gestion du matériel (gel, nettoyage de surface, gants), de faire attention aux moments dit « festifs » qui sont formellement interdits. Le parc automobile a été établi par rapport à l'effectif, il n'avait pas été tenu compte de cette pandémie. Des solutions sont en cours.

**SNAD-CGT : Interrogation quant au déploiement du HK ? Le déploiement du HK entraîne la présence de 4 agents par véhicule, ce que semble ignorer nos directeurs ! Afin de se conformer aux recommandations sanitaires, ils suggèrent des escouades de 4 agents répartis dans 2 véhicules. Au nom de la crise sanitaire faut-il faire fi de toutes les notes en terme de sécurité ? À nouveau nous nous demandons s'il y a priorisation sur l'aspect sécuritaire (Vigipirate) ou sanitaire ?**

Réponse: nous n'avons pas à choisir, ce n'est pas antinomique.

La direction se félicite du retour des formations TPCI pour assurer le maintien en forme des agents. Il est stipulé dans les notes que cela devra se faire en présentiel, masqués, en-extérieur et pour des exercices qui resteront pour l'instant très basiques pour éviter tout contact.

**SNAD-CGT : lorsqu'on parle de TPCI on ne parle pas de maintien en forme des agents mais d'apprentissage de techniques de sécurité ! pour le maintien en forme le SNAD CGT préconise de réhabiliter des heures de sport durant les heures de service.**

Concernant la note établie par le CSDS de PORTA sur les franchises tabac des départements frontaliers, le directeur ne peut pas apporter de réponse par méconnaissance de son existence.

**Remarque :** les usagers ne sont pas prévenus de cette nouvelle application, il faudrait soit les en informer via les sites de l'administration des douanes, soit laisser plus de souplesse quant aux franchises frontalières.

Précision sur le modus operandi de la tenue des PPA suite à la visite présidentielle au Perthus : une section de 28 légionnaires va patrouiller en Cerdagne, cela s'inscrit dans la durée, c'est-à-dire probablement jusqu'aux prochaines élections présidentielles. Une réunion hebdomadaire est prévue en préfecture à ce sujet. Diminution du nombre de PPA de 6 à 3 à savoir la gare, le pont et un point route. Les missions de LCF restent secondaires, priorisation est faite au maintien des PPA. Pour le moment il n'est pas prévu de patrouilles mixtes.

### Activités douanières dans les aéroports :

-Concernant Montpellier forte baisse du trafic, maintien d'Air Arabia : contrôles immigration et LCF sur l'aéroport et mise en place de contrôles routiers.

-Concernant la direction régionale de Toulouse : sur Tarbes , on assiste à une baisse vertigineuse de l'activité qui est proche de zéro. Seul l'aéro industrie avec la filiale Airbus demeure en activité. Concernant Blagnac, environ 20 % de contrôles dont seulement 10 % ont un intérêt douanier.

Quelques pistes alternatives sont privilégiées pour maintenir une activité opérationnelle de ces brigades :  
Aviation privée : étude CRPC, avec semble-t-il un début de réflexion pour la brigade de Blagnac  
Fret express : monopole pour la BSE, dégage le CE de Blagnac de cette responsabilité, rencontre prochaine entre les deux chefs de services, éventualité de contrôles de nuit pour DHL et autres. La brigade de Frouzins ne contrôlerait donc plus de fret express en attendant.

Le contrôle des bus internationaux à quai ou en gare en liaison avec la PAF. Problème : les lignes eurolines et autres pourraient suspendre leur trafic à partir du 1er décembre, à suivre...

Trains internationaux : idem

Contrôles routiers classiques sur les aires et débuts de réflexion pour contrôles communs avec les BSI voisines

Formations : TIR et TPCI autant qu'il le faut pour les agents de Blagnac ; pour Tarbes, nombreux collègues sont déjà expérimentés en HK ou TPCI.

La formation aux contrôles routiers se fera le temps qu'il le faudra pour tous les agents de Blagnac, avec la cotation d'un moniteur TPCI à chaque vacation commune avec les BSI pour « rassurer les collègues et sécuriser le dispositif » (dixit le DR)

Il devrait y avoir des conséquences RH de tout cela avec un aménagement d'horaires pour les collègues de Blagnac. Un plan de travail va être mis en place pour mixer le contrôle des voyageurs et les missions alternatives. Des conventions seront nécessaires avec les opérateurs de fret express pour les contrôles de nuit.

## Le matériel

Sur le stock stratégique de masques, depuis plus d'un mois une application entre la DI et le service du PLI en lien avec les unités permet de recenser tous les matériels en stock et permet d'anticiper les besoins.

Sur le matériel, les chiffres sont les mêmes que la semaine dernière le calendrier global de déploiement est en cours ; les CSDS devraient toucher un ordinateur portable dans les jours à venir.

Quelle politique concernant les téléphones portables ? les délais pour les réparations sont d'environ 1 mois mais pour l'heure il n'y a pas de stock de téléphones à la DI...

## Questions diverses

### ***SNAD-CGT: Qu'en est-il du retard sur les remboursements de frais ?***

Réponse du plj: diverses choses l'expliquent : la fin de l'exercice budgétaire, de nouvelles affectations dans ce service qui ont généré des difficultés sur les habilitations et le changement de la version de chorus DT, toutefois il ne reste plus que 5 dossiers à traiter qui le seront dans la semaine à venir.

Pour le CET, un report d'abondement est prévu jusqu'au 7 janvier et pas au-delà. Celui-ci a été augmenté jusqu'à 70 jours.

Pour information : les épreuves orales des concours sont annulées, seuls les écrits seront pris en compte. La DG informe qu'elle créditera les heures de CPF prises pour les préparations des oraux. De plus, les annulations des congés seront traitées avec bienveillance par les chefs de service.

Le SNAD-CGT reste à votre disposition pour tout renseignement et toutes interventions dans cette période très difficile. La rupture du dialogue social entamée avec la direction générale suite aux annonces de transferts de la fiscalité à la DGFIP et la transformation profonde à terme de notre administration, ne nous empêche pas d'être présent dans tout ce qui concerne les réunions sur la crise sanitaire et la santé des agents.

Isabelle Dolce-Danjard – Meritxell Stoecklin – Olivier Balzer